

Lundi 30 mars 2015

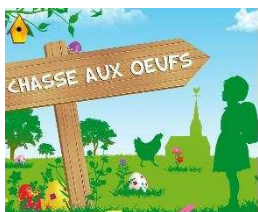
☀ VOS ADRESSES POSTALES

Lors des dernières élections départementales, nous avons pu constater que de nombreuses adresses postales étaient obsolètes ou erronées. Ceci explique que bon nombre d'entre vous ne reçoivent pas à leur véritable adresse le matériel électoral.

Afin d'éviter ce genre de désagrément, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir par courrier électronique à mairie.sermiers@wanadoo.fr ou par un simple papier dans la boîte aux lettres de la mairie vos coordonnées électorales : Nom, Prénom, date et lieu de naissance, adresse postale.



☀ LUNDI 6 AVRIL : CHASSE AUX ŒUFS



Venez tous **le lundi 6 avril** à la chasse aux œufs. La commune de Sermiers s'est arrangée avec les cloches et elles vont déposer des œufs **au terrain de foot**.
Merci les cloches !

Retrouvez nous, petits et grands, à **11h** pour partir à la chasse aux œufs

☀ PROMENADE DU 12 AVRIL

Une promenade à travers les hameaux et la forêt de Sermiers est prévue **le dimanche 12 avril**.

Au programme, Courtaumont, le Petit Fleury, le Tacot, la Ligne Verte...

Départ à 9h de la place de la Fontaine, retour à 12h.

De bonnes chaussures, voire des bottes, sont conseillées...



☀ SERMIERS SUR FACEBOOK



Rejoignez nous désormais sur la page Facebook du village : www.facebook.com/Sermiers pour avoir toutes les actualités de Sermiers.

☀ PARC ASTERIX

La journée au Parc Astérix aura bien lieu **le dimanche 19 avril**. Le bus se remplit petit à petit, mais il reste encore quelques places !

Dépêchez-vous de vous inscrire, il n'y aura pas de potion magique pour tout le monde !

QUESTIONNAIRES PLU

Dans les deux années à venir, nous allons procéder à l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme**. C'est ce Plan (PLU) qui va déterminer la structure de notre commune pour les dix années à venir. Cette opération va prendre du temps et elle essaiera de répondre aux attentes des habitants.

C'est pourquoi ce petit questionnaire apparemment anodin est important, l'analyse des diverses réponses que vous voudrez bien donner permettra de fournir des orientations. Un groupe d'élus se penche actuellement sur un document descriptif de la commune, des réunions de travail auront lieu, des réunions publiques sont prévues. Pour toutes ces étapes, nous serons assistés par un Bureau d'Etudes.

Beaucoup d'entre vous ont déjà répondu à ce questionnaire. Mais vous pouvez toujours déposer vos réponses **dans la boîte aux lettres de la mairie jusqu'au mardi 7 avril**.

CONCOURS DEPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES

Si vous souhaitez participer au **concours départemental des maisons fleuries**, vous pouvez faire acte de candidature à la mairie, en précisant vos Nom, Prénom et Adresse et Catégorie choisie.



Vous pouvez vous inscrire dans les catégories suivantes :

- 1ère catégorie (maison avec grand jardin > 500 m²)
- 2e catégorie (maison avec petit jardin < 500 m²)
- 3e catégorie (maison avec balcon, fenêtre ou décor sur la voie publique)
- 4e catégorie (exploitation viticole)
- 5e catégorie (ferme traditionnelle)
- 6e catégorie Maison avec potager fleuri au naturel
- 7e catégorie (établissement privé accueillant du public)
- 8e catégorie (Hôtels, restaurants, campings, Logis de France)
- 9e catégorie (Maison avec parc visible de la rue)

CIRCULATION ET ACCESSIBILITE

Les Travaux des rues des Fins Esprits et du Tratt avancent, avec leur lot de satisfactions et de désagréments. La phase terrassement pour l'effacement des réseaux se termine, ça sera ensuite le passage souterrain des lignes téléphoniques, puis la suppression des poteaux, avant d'entamer la phase finale de pose de candélabres et de réfection des chaussées. Merci à tous ceux qui s'efforcent de faciliter les choses, merci aux riverains de leur compréhension.

Le Conseil Municipal va également engager un processus de réflexion sur l'accès handicapés aux établissements publics, soit la mairie, l'église, les écoles et le foyer rural. La loi de 2005 donnait 10 ans pour faire ces travaux d'accessibilité. Aujourd'hui, un délai nous est accordé en échange d'un calendrier précis de travaux à entreprendre dans les années à venir. Nous travaillons sur ce projet.

LA MARCHE DES ELUS : LE 14 MAI A FISMES



La marche des Elus aura lieu cette **année le jeudi 14 mai à Fismes**.

L'an dernier, aux Mesneux, la commune de Sermiers a été très bien représentée : de nombreux marcheurs ont participé.

Cette année encore, nous espérons retrouver les Sarmates au départ de cette promenade familiale.

On peut donc envisager des opérations de covoiturage à partir de Sermiers ... et essayer de nous retrouver à l'arrivée pour partager un moment de convivialité.

Vos suggestions seront les bienvenues...